

LE 10, 11 ET 12 DÉCEMBRE 2021

Vendredi 26 novembre 2021 - N° 650

Animations
 Manège, Tir à la carabine
 Sculpteur sur Ballons
 Visite du Père Noël
 Maquillages
 Dessins, Coin photo ...

PATINOIRE

GRAND WEEK END DE NOËL

SALLE KAN AR MOR

Entrée
GratuiteJumelage
cléder-taningesHuitres
Tartiflette
CrêpesPass Sanitaire
Obligatoire

Renseignements : 02.98.69.32.95

maison-associations@cléder.fr



: Mairie de Cléder

Etat Civil

Naissance :

Charline BRUN, Rue Saint Ké

Opération Nature — Le 4 décembre

L'équipe municipale organise une matinée de plantation d'oyats à Roguennic. Cette opération est ouverte à la population et vous y êtes cordialement invités. En association avec l'ECUM, un « plogging » est également proposé pour le nettoyage du littoral. Les sacs et les gants seront fournis. Prévoir vos outils de plantation et seau. Rendez-vous à 9h00 sur le parking des Amiets.

Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de l'animation.

Informations paroissiales

Les messes de décembre :

Dimanche 5 décembre : Messe à 9h30 à Cléder

Dimanche 12 décembre : Messe à 9h30 à Tréflaouénan

Dimanche 19 décembre : Messe à 9h30 Cléder

Vendredi 24 décembre : Messe de Noël à 18h00 à Cléder

Samedi 25 décembre : Messe de Noël à 11h00 à

Tréflaouénan

Association d'Art Floral

L'Association d'art Floral propose pendant les vacances de Noël, le mardi 21 décembre un atelier destiné aux enfants de 7 ans à 11 ans. Inscriptions et renseignements au 06 30 12 59 63, dans la limite de 20 enfants. Rendez-vous à la salle Channel à partir de 14h00.

Mairie

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8H30 à 12H30 et de 13h30 à 17H30. Fermeture à 16H30 le vendredi.

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 18 décembre. Elle fermera à 12h00 les vendredis 24 et 31 décembre.

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE— Accord

M. TANGUY Mathieu et Mme BELLOUR Elodie - 1, lotissement Saint Ké - Edification d'un abri couvert et non clos

M. DAMAR Mickael et Mme LE GOFF Sabrina - 3, Lesradenec - Rénovation et extension d'une habitation

La banque alimentaire

Le CCAS de Cléder organise en partenariat avec « Au Bon Marché » et le « Super U », la collecte alimentaire. La totalité des produits collectés sera ensuite redistribuée tout au long de l'année aux familles Clédéroises en situation de précarité ou ponctuellement dans le besoin.

La Malle aux vêtements

Les bénévoles du Secours Catholique vous accueillent tous les samedis de 9h30 à 11h30, Espace Glenmor rue de Kermargar. Grand choix de vêtements d'hiver de seconde main, de 0 à 14 ans, chaussures, vêtements de sport.

Matériel bébé : transat, siège auto, baignoires...

Contact : 06 38 64 63 26 — Ouvert à tous, sans condition de ressources ; respect des gestes barrières, passe sanitaire obligatoire.

Marché de Noël

Nous invitons les commerçants, artisans et producteurs régionaux à retirer le bulletin de participation pour exposer au Marché de Noël.

Cette année, il aura lieu le Dimanche 12 décembre à l'Espace Kan Ar Mor. Renseignements au 02 98 69 32 95 ou par e-mail maison-associations@cléder.fr

Plusieurs associations sont à pied d'œuvre pour que ce marché de Noël soit féérique. Cette manifestation met à l'œuvre des bénévoles du jumelage Taninges Cléder pour la restauration et le Service Culturel pour l'organisation.

Des animations gratuites toute la journée ! Petits et grands pourront profiter des animations. Une patinoire sera installée pour tout le week end devant la salle Kan ar mor.

Infos pratiques

Mairie : 02.98.69.40.09

Services techniques : 02.98.69.42.69

Maison des Associations : 02.98.69.32.95

Police Municipale : 02.98.69.36.27

Centre médical : 02.98.69.01.02

Urgence : appeler le 15

Gendarmerie : appeler le 17

Pompiers : appeler le 18

Pharmacie : appeler le 32-37

Infirmières :

- Cabinet TREMELET : 06.80.26.37.97

- Cabinet INIZAN, GRALL, CAROFF, BERNARD :

02.98.69.45.09

- Cabinet ARGOUARCH, TANGUY : 06.95.64.53.65

Kinésithérapeutes :

- Cabinet MENEZ : 02 98 19 57 71

- Cabinet LE ROY : 02 98 69 41 24

- Cabinet TREMELET : 02 98 69 49 92

Taxi : PERON 06.62.09.50.29 - 02.98.19.48.84

LE PORS : 02.98.67.00.00 - 02.98.69.31.55

Ambulance : Etoile bleue, St-Pol-de-Léon,

Plouescat : 02.98.19.15.15

Assistante sociale du CDAS de Landivisiau :

Prendre rendez-vous au 02.98.68.07.72

C.L.I.C : (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Pour prendre rendez-vous avec Stéphanie MOREL,

coordinatrice appeler au 02.98.63.00.19

Secours Catholique : 06.38.64.63.26

ALDS : (aide et soins à domicile) : Kerhall

02.98.69.49.60 contact@alds.una29.fr

EHPAD Mestioal : 02.98.69.45.08

Bibliothèque : 02.98.19.57.66

- Mardi de 16h30 à 19h00

- Mercredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

- Vendredi de 10h00 à 12h00

- Samedi de 10h00 à 12h00

Crèche Halte-Garderie : 02.98.24.35.75

Office du tourisme : 02.98.69.43.01

Haut Léon Communauté : 02.98.69.10.44

Service Environnement : 0 800.220.574

Maison des Services : 02.98.69.44.54

Déchetterie de Kergoal : 02.98.19.54.67

Artiste graveur

Serge MARZIN, artiste graveur, a le plaisir de vous annoncer la réouverture de son Atelier-Galerie, situé au n°13 de la rue de Kermargar à Cléder. Cette Galerie d'Art Contemporain vient enrichir le milieu commerçant de Cléder depuis le 1er juillet 2021.

L'artiste graveur se fera un plaisir d'être votre ambassadeur pour vous aider à dénicher le cadeau de Noël coup de cœur, original, et pour tous les budgets.

En cette fin d'année 2021, la galerie crée également l'évènement en recevant comme invité-exposant Béatrice LEFEUVRE Céramiste d'Art, dont ses œuvres seront en vente.

L'atelier-galerie sera ouvert du 3 au 23 décembre, de 15h00 à 19h00, tous les jours.

Inscription au local jeunes — vacances de Noël

Depuis le mois de Juillet, le local jeunes propose des activités diverses aux jeunes de 10 à 14 ans à chaque vacances scolaires. Le local est également ouvert le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 14h à 17h afin que les ados puissent se retrouver autour du baby foot, de la table de ping pong ou encore la console et même autour des jeux de sociétés.

Les inscriptions sont à faire auprès de Stéphanie Kerrien directrice de l'ACM « Les p'ty Korrigans » et animatrice et responsable du local jeunes à l'adresse mail suivante : alsh@cléder.fr ou au 07.62.48.62.58.

A Noël seront proposées des sorties notamment à la patinoire, ainsi que des activités manuelles autour du dessin et de la création de décoration de Noël. Le local sera également décoré par les jeunes pour l'occasion.

PERMANENCES DES ÉLUS

- Roger GUILLOU (**Finances Economie**) : Mercredi matin (sur RDV)

- Nadine PLUCHON (**Affaires Sociales Solidarité**) :

Vendredi matin 10h00-12h00

- Jean-Noël EDERN (**Urbanisme Environnement**) :

Lundi après-midi de 14h00 à 16h00

- Marlène ILHEU (**Enfance Jeunesse**) : Jeudi 15h00-17h00

(sur RDV)

- Eric le DUFF (**Travaux Sécurité**) : Mardi après-midi de

14h00 -16h00

- Rachel BOUTOUILLER (**Vie Locale**) : Vendredi 14h00-16h00 (sur rendez-vous) et Samedi matin 10h30-12h00

- Olivier LE BIHAN (**Sports**) : Samedi matin (sur rendez-vous)

⇒ La permanence des élus de « Cléder Autrement » a lieu chaque samedi matin, de 11h00 à 12h00 à la salle Channel.

Téléthon 2021

RANDO A DREUZ A HED et KERNIC VTT organisent dans le cadre du TELETHON des randonnées équestres, VTT et marcheurs **le dimanche 5 décembre 2021** à Plouescat. Accueil au collège St Jo de Plouescat à partir de 9h00. Cavaliers et vététistes, départ libre balisé à partir de 9h00 :

Cavaliers : boucle de 25km

Vététistes : boucle de 25 et 35km

Marcheurs randonnée guidée :

Boucle de 11km, bord de mer, départ 09h30

Boucle de 6km, sous bois, départ 10h00

Tarif : 6 euros, inscription sur place

Attention, cette année, pas de repas chaud proposé sur réservation, mais des tables et chaises à disposition pour le pique nique que vous apporterez, si vous le souhaitez.

. A l'issue des randonnées, un apéritif vous sera offert.

Pass Sanitaire obligatoire

Renseignements : 06 14 15 55 07

Association des Séniors

Assemblée générale le mercredi 1er décembre à la salle Kan Ar Mor à 15h00. Possibilité d'adhésions à partir de 14h00. Pass sanitaire et gestes barrières à respecter.

Arrêté préfectoral du 15 novembre 2021

Prescrivant les mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le département du Finistère :

Du 16 novembre au 3 janvier 2021 inclus, le port du masque est rendu obligatoire dans l'ensemble du département du Finistère, pour toute personne de 11 ans et plus, circulant à pieds lorsqu'elle accède ou demeure dans les espaces publics suivants :

Marchés de plein air, y compris marchés de Noël, brocantes, braderies, trocs et puces, vide-greniers, ventes au déballage.

File d'attente, notamment celles constituées pour l'accès aux établissements recevant du public.

Dans un rayon de 50 m autour des écoles, collèges et lycées

Dans un rayon de 50 m autour des gares ferroviaires, routières, et maritimes, aux heures d'arrivée et de départ des véhicules de transport.

Dans l'ensemble du département du Finistère, pour toute personne de 11 ans et plus, circulant à pieds porte un masque de protection dans les lieux soumis au passe sanitaire listés ci-dessous :

Les salles de concerts ou de spectacles

Les établissements sportifs clos et /ou couverts

De plus, toute personne de onze ans et plus, participant à un rassemblement (revendicatif, culturel, sportif, récréatif) organisé sur la voie publique et pour lequel une distanciation de 2m ne peut être respectée, est dans l'obligation de porter un masque de protection.

DECEMBRE

maison des
FAMILLES
Haut-Léon Communauté

**Mercredi
1er déc.**

Activité manuelle

Fabrication de décorations de Noël

De 14h à 16h30
Maison des familles, Cléder
A partir de 3 ans
Gratuit
Sur inscription

**Vendredi
3 dec.**

Gym'mum

Activité physique adaptée pour les femmes enceintes et les jeunes mères (bébés bienvenus).
Prévoir une serviette et une tenue confortable.

De 10h à 11h00
Maison des familles, Cléder
Gratuit
(certificat médical demandé)
Sur inscription

**Mercredi
8 dec.**

Jeux de société

Venez en famille pour partager un moment de plaisir et de complicité autour de jeux de société.

De 14h à 16h30
Maison des familles, Cléder
A partir de 3 ans
Gratuit
Sur inscription

**Mercredi
15 dec.**

Activité manuelle

Création de vos photophores de Noël pour illuminer votre maison.

De 14h à 16h
Maison des familles, Cléder
A partir de 3 ans
Gratuit
Sur inscription

Renseignements et inscriptions

02.98.69.69.97 - 1 rue de Plouescat, 29 033 Cléder
(Permanences du mardi au vendredi de 9h à 12h30).

[Ou directement par mail : infos.familles@hlc.bzh](mailto:infos.familles@hlc.bzh)

LE 10, 11 ET 12 DÉCEMBRE 2021

**GRAND WEEK END
DE NOËL**

**SALLE KAN AR MOR
PATINOIRE**

Vendredi 10/12 de 18h à 22h

"Noël des associations"
PATINOIRE - Buvette

Samedi 11/12 de 16h à 22h

"Les Illuminations" Place de l'église
PATINOIRE - Vin chaud Offert

Dimanche 12/12 de 10h à 18h

"Marché de Noël" Esplanade Kan Ar mor
PATINOIRE, Restauration et Animations

Coin photos avec le Père Noël

**Entrée
Gratuite
Pass
Sanitaire**

Animations
Manège, Tir à la carabine
Sculpteur sur Ballons
Visite du Père Noël
Maquillages
Dessins.

**Jumelage
cléder-taninges
Huitres
Tartiflette
Crêpes**

Dimanche 12/12

 **Ville de Cléder**

**Renseignements : 02.98.69.32.95
maison-associations@cléder.fr**



Communes de Bodilis, Cléder, île de Batz, Goulven, Guisseny, Kerlouan, La Martyre, Landéda, Ploudiry, Plouescat, Plougar, Plouguerneau, Plouider, Plounéour-Brignogan-Plage, Plounez-Lochrist, Plouzevé, La Roche-Maurice, Saint-Servais, Saint-Vougay, Santec, Sibiril, Tréflaouénan, Trélez

Par arrêté préfectoral du 28 octobre 2021, il est procédé du **lundi 29 novembre 2021 à 09h00 au mardi 11 janvier 2022 à 17h00, soit pendant une durée de 44 jours consécutifs**, à une enquête publique unique préalable aux demandes d'autorisations sollicitées par Réseau de transport d'électricité (RTE) :

- autorisation environnementale, incluant une demande de dérogation au titre de la réglementation des « espèces et habitats protégés », en vue de : créer une liaison électrique souterraine et sous-marine de 700 mégawatts (MW) à courant continu entre la station de conversion de La Martyre (Finistère, France) et la station de conversion de Knockraha (Nord-Est de Cork, Irlande) ; implanter une station de conversion à La Martyre ; créer une liaison souterraine à courant alternatif de 400 000 volts entre la station de conversion de La Martyre et le poste électrique existant de La Martyre ; réaliser les travaux au sein du poste électrique existant de La Martyre ;
- concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports déposée pour l'implantation de la liaison électrique entre la limite des eaux territoriales françaises et le trait de côte sur une distance d'environ 48 km ;
- déclaration d'utilité publique pour la liaison électrique sous-marine et souterraine à 320 000 volts en courant continu France-Irlande emportant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Bodilis, Cléder, Plouzevé et Sibiril ;
- déclaration d'utilité publique pour la création de la liaison électrique souterraine à 400 000 volts en courant alternatif entre la station de conversion de La Martyre et le poste électrique de la Martyre ;
- déclaration de projet déposée pour la construction de la station de conversion à 400 000 volts sur le territoire de la commune de La Martyre et emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD).

Une commission d'enquête a été désignée par le tribunal administratif de Rennes comme suit :

Présidente : Mme Christine BOSSE,

Membres : M. Michel FROMONT et M. François BOULLAND,

Le dossier d'enquête publique unique en version papier, comportant l'étude d'impact du projet ainsi que les volets spécifiques aux différentes procédures citées *supra*, accompagné des avis obligatoires des autorités administratives, de l'avis du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), de la réponse du maître d'ouvrage à cet avis, et les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements, est consultable pendant toute la durée de l'enquête en mairies de Cléder, commune siège de l'enquête, Sibiril, Bodilis, Plouzevé et La Martyre aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête en version numérique est également consultable soit sur un poste informatique à la préfecture du Finistère, à Quimper, aux jours et heures d'ouverture habituels au public, soit sur le site internet des services de l'État dans le Finistère : www.finistere.gouv.fr, rubrique : Publication – Publications légales – Enquêtes publiques soit sur les sites internet suivants : <https://www.registre-dematerialise.fr/2714> ou <https://www.projets-environnement.gouv.fr/>

Pendant la durée de l'enquête publique unique, le public peut consigner ses observations et propositions de la manière suivante :

- sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, en mairies de Cléder, Sibiril, Bodilis, Plouzevé et La Martyre ;
- par observations écrites ou orales reçues par un membre de la commission d'enquête ;
- sur le registre dématérialisé accessible depuis le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2714> ou à partir du lien disponible sur le site internet des services de l'État dans le Finistère : www.finistere.gouv.fr, rubrique : Publication – Publications légales – Enquêtes publiques
- par courrier électronique transmis à l'attention de la présidente de la commission d'enquête à l'adresse suivante : enquete-publique-2714@registre-dematerialise.fr
- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Cléder – 1, place Charles de Gaulle – 29233 CLÉDER, à l'attention de Mme la Présidente de la commission d'enquête.

Les observations et propositions écrites ou déposées sur les registres ou adressées par voie postale sont tenues à disposition au siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par courriel ou sur le registre dématérialisé sont consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet des services de l'État susmentionné.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, reçoit les observations orales ou écrites du public à l'occasion de permanences qu'elle tient en mairies de :

Cléder (siège de l'enquête)	- lundi 29 novembre 2021 de 09h00 à 12h00 - samedi 11 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - mercredi 5 janvier 2022 de 17h00 à 20h00 - mardi 11 janvier 2022 de 14h00 à 17h00	Plouzevé	- samedi 4 décembre 2021 de 09h00 à 12h00 - mercredi 15 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - lundi 20 décembre 2021 de 09h00 à 12h00
Sibiril	- vendredi 10 décembre 2021 de 08h45 à 11h45 - lundi 27 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - jeudi 6 janvier 2022 de 08h45 à 11h45	La Martyre	- mercredi 8 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - samedi 11 décembre 2021 de 09h00 à 12h00 - vendredi 17 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - mercredi 22 décembre 2021 de 14h00 à 17h00
Bodilis	- vendredi 3 décembre 2021 de 13h30 à 16h30 - lundi 20 décembre 2021 de 14h00 à 17h00 - samedi 8 janvier 2022 de 09h00 à 12h00		

Dans le cadre de la crise sanitaire, les personnes qui souhaitent joindre par téléphone la commission d'enquête sont invitées à prendre préalablement rendez-vous en mairie.

Les observations (écrites et mails) à l'attention de la présidente de la commission d'enquête parvenues avant 09h00 le jour de l'ouverture de l'enquête publique ou après 17h00 le jour de sa clôture ne peuvent être prises en considération.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public, dans les mairies des communes concernées par le projet, à la préfecture du Finistère et sur le site internet des services de l'État dans le Finistère susmentionné, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information complémentaire sur le dossier peut être demandée auprès de RTE – Service concertation environnement – 6, rue Képler – 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE – Monsieur Bertrand HEVIN - Responsable de concertation - bertrand.hevin@rte-france.com

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure d'enquête publique unique sont :

- un arrêté ministériel délivré par le ministre de la Transition écologique déclarant d'utilité publique la liaison sous-marine et souterraine France-Irlande, emportant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes citées *supra* ;
- un arrêté ministériel délivré par le ministre de la Transition écologique déclarant d'utilité publique la liaison souterraine entre la station de conversion de La Martyre et le poste électrique de la Martyre ;
- un arrêté préfectoral délivré par le préfet du Finistère accordant l'autorisation environnementale du projet susmentionné ;
- un arrêté préfectoral délivré par le préfet du Finistère approuvant ou refusant la convention de concession d'utilisation du domaine public maritime liée à ce projet en dehors des ports ;
- un arrêté préfectoral délivré par le préfet du Finistère portant déclaration de projet pour la station de conversion de La Martyre emportant mise en compatibilité du PLUi de la communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas.

La Rose des Vents

 **Restaurant**

Spécialiste des
Fruits de Mer



Réservation au 02 98 69 42 41
et commandez vos fruits de mer sur :
<https://la-rose-des-vents-restaurant.fr>

NOVEMBRE 2021, N°14

Cléder Energie

l'association des commerçants et artisans de Cléder

*Retrouvez toute l'actualité des
commerces et artisans de votre
commune sur*



Cléder Energie

Les 45* commerçants, artisans
et indépendants de Cléder
Energie vous remercient de
VOTRE CONFIANCE

** Nombre de membres de l'association*

DECORELLE

LIQUIDATION TOTALE

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

JUSQU'À

**TOUT DOIT
DISPARAÎTRE**

-70%

* Voir conditions en magasin

DECORELLE

22, rue de Plouescat - CLÉDER
Rideaux - Meubles - Cadres - Déco - Droguerie

**2 ÈME DÉMARQUE
DÈS LE MARDI
30 NOVEMBRE
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE**

22, rue de Plouescat à Cléder
02 98 69 40 35

Aiguilles & Compagnie



Mercerie

Laine

Retouches

Dépôt Pressing

Lavage couettes

Dépôt-Vente

Chaussures très peu portées
Modèles taille 35 à ne pas manquer

- lun : 14h-18h
- Mar, Jeu : 9h-12h & 14h-18h
- Mer, Sam : 9h-12h
- Ven : 9h-18h (journée continue)



02 98 78 82 03

7 rue de Kermargar, CLEDER



Réalise votre Site WEB

- sur mesure,
- à votre image,
- référencé !

Renseignements :



Franck
Deveaux
à Cléder
☎ 06 61 31 85 03

<https://emersium.fr>

Emersium : Votre communication professionnelle



La plume
inspirée

pour vos projets
écrits
personnels ou
professionnels.

mes services pour rédiger ou
parfaire vos textes

Courriers administratifs,
personnels, **CV**, lettres de
motivation, textes littéraires,
rapports, synthèses, **mémoires**
étudiants, **documents**
commerciaux...

Relecture rigoureuse et soignée

Vérifications syntaxiques, lexicales,
typographiques

Travail sur le style (redondances,
lourdeurs, structuration...)

Maryse Kermarrec (Cléder)
<https://laplumeinspiree.com>

☎ 06 37 41 82 51



POUR VOS REPAS
**EN FAMILLE OU ENTRE
AMIS**

Menu à
12.95€
à partir de 20
personnes

- Timbales de fruits de mer
- Filet de volaille aux cèpes
fagot de haricots verts
gratin dauphinois
- Boule de pains, carré de beurre
- Gratin de fruits

Possibilité de prêt de vaisselle

Maison Philip

11 rue de l'Armorique, Cléder

02 98 69 40 25

<https://maisonphilip.fr>



Quéguiner Fleurs

Artisan Fleuriste - Cadeaux - Déco

Mise en place des
nouveautés Fêtes



Nous attendons
Votre Visite !

☎ 02 98 69 36 32

2 rue de l'Armorique - Cléder